Silvia DOBRIN, Universitatea din Piteşti

NEOLOGIE ET NEOLOGISME DANS LES DICTIONNAIRES ALLEMANDS ET FRANÇAIS

L'étude de la néologie n'est pas récente. Les sophistes grecs employaient les mots et les tours nouveaux comme un art oratoire en raison de leur effet stylistique. Par contre, en français, au XVIIeme siècle, l'Académie Française a été fondée pour veiller à la perfection de la langue et la créativité lexicale ne se manifestait que dans la littérature des Précieux, connus pour leur création lexicale intense. Depuis cette époque-là, le problème de la néologie se trouve toujours au centre d'un débat qui se poursuit entre la tradition du conservatisme puriste de la langue et la tendance au libéralisme néologique.

1. La néologie au fil du temps

1.1. Définitions dans les dictionnaires français

L'apparition de la famille lexicale de *néologique* et *néologisme* en France pendant le XVIIIeme siècle est ancrée, dès le début, exclusivement dans le domaine linguistique lexicographique, dans le cadre des discussions linguistiques continuelles et virulantes autour des innovations lexicales.

L'attitude conservatrice traditionaliste et puriste, déjà bien ancrée au XVIIeme siècle, se caractérisait par le rejet inexorable de toute innovation linguistique, qui était non seulement signe de décadence linguistique, mais également de décadence générale, notamment celle des valeurs nationales et culturelles.

En France, les attitudes pour ou contre les néologismes ont eu des échos, quelques générations plus tard, dans les discussions menées autour des emprunts aux langues étrangères. Néanmoins, les controverses autour du néologisme (*Neologismus*) et de l'emprunt (*Fremdwort*) en France et en Allemagne ont le plus probablement contribué à la constitution des dictionnaires de néologismes (*Neologismenwörterbuch*), voire d'emprunts (*Fremdwörterbuch*).

Il est pourtant curieux que le premier dictionnaire de néologismes français, probablement l'un des premiers dans le monde, ne soit pas un défenseur de l'innovation lexicale. En effet, le *Dictionnaire néologique à l'usage des beaux esprits du siècle, avec l'éloge historique de Pantalon Phoebus* de Pierre-François Guyot-Desfontaines, paru d'abord en 1726 à Paris et réédité plusieurs fois, n'introduit pas seulement la nouvelle famille lexicale de *néologique*, mais Desfontaines fait tout d'abord des listes des nouveaux mots et des nouveaux emplois à la mode seulement dans le but de s'en amuser et de les soumettre à la critique ironique.

A la fin du XIXe siècle, c'est l'Académie qui est « une des premières néologues » [1] ; ainsi, dans la cinquième édition, la néologie est défini comme suit :

> NEOLOGIE : [...] La néologie, ou l'art de faire, d'employer des mots nouveaux demande beaucoup de goût et de discrétion.
>
> NEOLOGIE : [...] La Néologie est un art, le Néologisme est un abus. La manie du néologisme.

En 1981 paraît le *Dictionnaire Bordas des synonymes, analogies et antonymes*, rédigé par Roger Boussinot, l'un des dictionnaires de synonymes les plus répandus de l'avant-dernière décennie du XXe siècle. Cet ouvrage comporte de nombreuses marques d'usage et notamment la marque « Néol. ». L'analyse des mots portant ces marques se révèle très importante pour les diverses conceptions rattachées au signalement de la néologie. Ainsi, les néologismes auxquels s'ajoute la mention d'emprunt à une langue étrangère sont des anglicismes, des emprunts à l'allemand, à l'italien, etc. Si ces quelques mots sont marqués « néol. », c'est pour rendre suspect le mot et le condamner.

BDD-A3348 © 2009 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:53:43 UTC)

D'un autre côté, il y a les néologismes non marqués en tant qu'emprunts à une langue étrangère, mais assortis d'une marque supplémentaire diastratique ; il s'agit de néologismes vraisemblables pour la décennie 1960-1970 (*suiviste*, 1950 ; *barbouze*, 1961), mais aussi de mots entrés dans la langue depuis un certain temps (*bla-bla-bla*, 1929 ; *croulant*, 1944 ; *solutionner*, 1795, mais rare avant 1894 ; *bidule*, 1940). Roger Boussinot attribue au néologisme un trait péjoratif. Le néologisme est, en effet, un barbarisme et a souvent une connotation négative. C'est la raison pour laquelle tout ce qui est étranger à la langue courante relève de néologismes.

Les définitions consacrées à la néologie dans le *Petit Larousse illustré* sont plus précises dans l'édition de 1998 ; on y élargit l'objet de la néologisation (mot ou expression) et on fait le constat que *néologie* est un terme linguistique :

> NEOLOGIE n.f. LING. Ensemble des processus de formation des néologismes (dérivation, composition, siglaison, emprunt, etc.)
>
> NEOLOGISME n.m. Mot ou expression de création ou d'emprunt récents : acception nouvelle d'un mot ou d'une expression existant déjà dans la langue.

Selon *Le Nouveau Petit Robert* [2], ***néologisme*** a deux acceptions :

> 1. « emploi d'un mot nouveau (soit créé, soit obtenu par dérivation, composition, troncation, siglaison, emprunt, etc. : néologisme de forme) ou, par extension, emploi d'un mot, d'une expression préexistants dans un sens nouveau (néologisme de sens) » ;
>
> 2. « mot nouveau ; sens nouveau d'un mot ».

1.2. Définitions dans les dictionnaires allemands

En 1754, Christoph Otto Baron de Schönaich publiait un livre intitulé *Die ganze Aesthetik in einer Nuss oder Neologisches Wörterbuch*. Il s'agit d'une publication parue, le plus probablement, en référence au *Dictionnaire néologique* de Desfontaine. Comme celui-ci, Schönaich traite lui aussi de manière ironique notamment les créations littéraires, parmi lesquelles la plupart étaient des hapax. Son ouvrage non plus n'est pas un dictionnaire dans le sens traditionnel du terme, parce qu'il est né également à partir d'une position puriste qui se prononçait contre la nouveauté linguistique. Il représente néanmoins le point de départ des efforts de création d'une lexicographie néologique en Allemagne, qui a été dépourvue d'une suite notable longtemps après. Par conséquent, le Baron de Schönaich n'a pas fondé une lexicographie néologique allemande, mais son *Dictionnaire néologique* est la première source de référence de la langue allemande pour ce qui est des néologismes empruntés au français **neologisch, Neologie, Neologist.**

Les premiers enregistrements de **Neolog/Neologe, Neologie, neologisch,** ainsi que de **neologisieren,** emprunté aussi au français, se retrouvent donc en 1804 dans le dictionnaire de néologismes de Johann Christoph August Heyse *Allgemeines Wörterbuch zur Verdeutschung und Erklärung der in unserer Sprache gebräuchlichen fremden Wörter und Redensarten*, et en 1813 dans le dictionnaire de Joachim Heinrich Campe *Wörterbuch zur Erklärung und Verdeutschung der unserer Sprache aufgedrungenen fremden Ausdrücke*. Le terme ***Neologismus*** apparaît pour la première fois en 1816 chez Eucharius Ferdinand Christian Oertel (*Gemeinnüzziges Wörterbuch zur Erklärung und Verdeutschung der im gemeinen Leben vorkommenden fremden Ausdrücke*) et en 1817 chez Friedrich Erdmann Petri, dans le *Gedrängtes Deutschungs-Wörterbuch der unsere Schrift- und Umgangssprache, selten oder öfter, entstellenden fremden Ausdrücke*.

Ce qui est différent dans ces enregistrements par rapport au français, c'est que, dans les indications de la signification, le rapport à la langue, c'est-à-dire aux notions linguistiques, est soit absent **(Neolog(e)** : « Neuerer (in irgend einer Lehre), Neulehrer » [3] ; **Neologie :** « Neulehre, Lehrneuerung, Neuerungssucht in Glaubenssachen » [4] ; **neologisch :**

BDD-A3348 © 2009 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:53:43 UTC)

« neuerungssüchtig, neulehrig, neugläubig » [5]), soit il apparaît comme subordonné à une signification plus générale :

> Neologie : « Neuerungssucht, Neusüchtigkeit (bes. in der Erfindung und dem Gebrauch neuer ungewöhnlicher Wörter und Redensarten), Neu- oder Irrgläubigkeit» [6]

Nous pouvons constater enfin que, dans ces anciens enregistrements comme dans ceux qui les ont suivis régulièrement dans les dictionnaires allemands du XIXe siècle, la famille lexicale de **Neologismus** présente, à la différence du français, un champ de relations qui va jusqu'au-delà de la langue (par exemple la religion, la doctrine etc.) et qui - à l'exception de la caractérisation **Neologe** qui semble ne pas appartenir au vocabulaire linguistique (par exemple : **Neuerer, Neulehrer, Lehrneuerer, Neugläubiger**) - est connoté le plus souvent négativement **(neuerungssüchtig, Neuerungssucht, Irrgläubigkeit),** notamment par l'intermédiaire de l'allusion à l'écart de ces phénomènes linguistiques par rapport à la norme

> (« Neuerungssüchtikeit bes. in der Erfindung und dem Gebrauch neuer ungewöhnlicher Wörter», «neue, bes. fehlerhaft neugebildete Wörter»).

La remarque sur l'appartenance du terme **néologisme** au vocabulaire de spécialité de la linguistique se retrouve assez tard dans le dictionnaire général de la langue allemande, voire en 1978 dans le quatrième volume du *Duden. Das große Wörterbuch der deutschen Sprache.* L'indication de la signification qui suit après cette remarque « in den allgemeinen Gebrauch übergegangene sprachliche Neuprägung (Neuwort oder Neubedeutung) » [7] reprend, de toute évidence, les notions **Neuprägung, Neuwort** et **Neubedeutung,** mais ce qui est faux dans cette définition est que l'on conçoit le mot nouveau **(Neuwort)** et le nouveau sens comme des sous-catégories de la **Neuprägung.** La définition est plus exacte dans le *Duden. Das große Fremdwörterbuch* de 1994 : « [in den allgemeinen Sprachgebrauch übergegangene] sprachliche Neubildung / Neuwort bzw. Neuprägung», où la nouvelle signification (*die Neubedeutung*) du néologisme n'est pourtant pas mentionnée.

La remarque, parue tardivement dans les dictionnaires généraux de langue allemande, sur l'appartenance du néologisme **(Neologismus)** au langage spécialisé de la linguistique est peut-être liée aussi à la présentation concise du terme dans les dictionnaires linguistiques spécialisés. Dans le *Lexikon der Germanistischen Linguistik*, par exemple, le terme **néologism***e* est mentionné seulement entre parenthèses : « eigene, neue Wortbildungen (*Neologismen*) » [8].

Des définitions plus positives sont données cependant dans des dictionnaires linguistiques spécialisés dont les premières éditions sont parues entre 1976 et 1993. C'est ainsi que, dans le dictionnaire de Lewandowski, par exemple, le néologisme est défini comme suit :

> « Neubildung, Wortneuschöpfung ; ein neues Wort bzw. ein neuer Ausdruck, der sich umgangssprachlich noch nicht voll eingebürgert hat. Die Ursachen für N. können sein neue Erscheinungen in Technik, Kultur, Politik usw., konzentrierende Kürzung als Auswirkung von Sprachökonomie, Streben nach Verdeutlichung, stilistische Faktoren (z. B. expressiv: stockdumm, erzreaktionär). Nach Schippan (Semasiologie, 1972) werden N. dem lexikalischen System nicht additiv hinzugefügt, sondern semantisch und phonologisch inkorporiert ». [9]

En général, nous pouvons constater qu'il n'y a pas d'appréciation négative du phénomène du néologisme. Pourtant, pour ce qui est de la différenciation des néologismes selon l'origine, les types, les domaines d'emploi et les facteurs temporels, les définitions ne sont pas homogènes. Par exemple, à la différence de Lewandowski, chez qui les notions de **Neubildung**, **Wortneuschöpfung, neues Wort** et **neuer Ausdruck** ne sont pas classifiées, Bußmann [10] distingue les trois formes de néologismes, mais évite de les désigner :

> « Neologismus: Neu eingeführter oder neuartig gebrauchter sprachlicher Ausdruck. Im Unterschied zu okkasionellen Ad-hoc-Bildungen sind N. zwar schon bis zu einem gewissen Grade usuell und lexikalisiert, doch werden sie von den Sprechern noch als neu empfunden

BDD-A3348 © 2009 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:53:43 UTC)

und sind stilistisch entsprechend markiert. N. entstehen zur Benennung neuer Gegenstände und Konzepte, etwa in Technik, Wissenschaft oder Politik, oder auch in expressiver und persuasiver Absicht, z. B. in der Werbesprache.Man kann drei (auch kombinierbare) Formen der Neuprägung unterscheiden:
a. durch Mittel der Wortbildung auf der Basis des vorhandenen lexikalischen Materials, z. B. „Datennetz, Entsorgung"
b. durch die verschiedenen Formen der Entlehnung, z. B. „parsen, Hacker, Software, Technologie" und
c. „durch metaphorische Bedeutungsübertragung wie in „(Computer)-Virus, Linse"».

Conclusion

La néologie intègre donc aussi bien les créations formelles que les innovations dans l'emploi des unités lexicales, « mots » et séquences figées. Généralement, les lexicologues s'accordent sur le fait que

> « apparaissent comme néologismes des mots qui sont réellement nouveaux, soit qui ne sont que récents, mais dont la diffusion dans la communauté linguistique n'a pas été jugée suffisante pour qu'ils soient enregistrés ». [11]

NOTES

[1] Pruvost Jean (2003), « La traque des mots « néologisme» et « néologie» dans les dictionnaires monolingues monovolumaires français de la fin du XVIIIe s. Jusqu'au début du XXIe s.», dans *L'Innovation lexicale*, textes réunis et présentés par Jean-François Sablayrolles, Paris, Honoré Champion, p. 185.

[2] *Le Nouveau Petit Robert, Dictionnaire de la langue française* (2007), Dictionnaires Robert-VUEF.

[3] « Novateur (dans une doctrine, nouveau maître)», dans Heyse Johann Christoph August (1804). *Allgemeines Wörterbuch zur Verdeutschung und Erklärung der in unserer Sprache gebräuchlichen fremden Wörter und Redensarten*, Oldenburg.

[4] « Nouvelle doctrine, innovation doctrinaire, tendance excessive à l'innovation dans des questions de croyance», dans Oertel Eucharius Ferdinand Christian (1816). *Gemeinnüzziges Wörterbuch zur Erklärung und Verdeutschung der im gemeinen Leben vorkommenden fremden Ausdrücke*, 3eme édition Ansbach.

[5] « maniaque de l'innovation, nouveau dans une doctrine, nouveau croyant», dans Campe Joachim Heinrich (1970). *Wörterbuch zur Erklärung und Verdeutschung der unseren Sprache aufgedrungenen fremden Ausdrücke*. Hildesheim/New York: Braunschweig.

[6] « Dépendance à l'innovation, dépendance au nouveau (surtout dans la création et l'emploi de nouveaux mots et expressions inhabituels, hérétisme», dans Heyse Johann Christoph August (1804).

[7] « nouvelle unité lexicale (nouveau mot ou nouveau sens) entrée dans l'usage général »

[8] « Nouvelles créations lexicales particulières », dans *Lexikon der Germanistischen Linguistik* (1980), p. 177.

[9] « Nouvelle création, nouvelle création lexicale; mot nouveau ou expression nouvelle qui n'a pas encore été complètement assimilée. Les causes qui sont à la base des néologismes peuvent être les innovations techniques, culturelles, politiques etc., l'abréviation comme effet de l'économie de la langue, le désir de clarification, les facteurs stylistiques (par exemple, le facteur expressif: *bête à manger du foin*, *ultraréactionnaire*). Selon Schippan (*La Sémasiologie*, 1972), les néologismes ne s'additionnent pas au système lexical, mais ils s'y incorporent sémantiquement et phonologiquement. », dans Lewandowski Theodor (1994), p. 744.

[10] « Néologisme: expression linguistique nouvellement créée ou employée d'une nouvelle manière. A la différence des hapax, les néologismes sont usuels et lexicalisés jusqu'à un certain degré, cependant ils sont ressentis toujours comme nouveaux par les locuteurs et, stylistiquement, sont marqués de façon appropriée. La naissance des néologismes est due au besoin de la dénomination de nouveaux objets et concepts, par exemple dans la technique, la science ou la politique, ou dans un but expressif et persuasif, par exemple dans le langage de la publicité. On peut distinguer trois formes de néologie (que l'on peut aussi combiner): a. à l'aide des moyens de la création lexicale, sur la base du matériel lexical existant, par ex. *réseau de données*, *traitement des déchets*; b. à l'aide des différentes formes de l'emprunt, par ex. *parsen*, *hacker*, *software*, *technologie* et c. à l'aide de la transposition de signification métaphorique, comme dans *virus*, *lentille* », dans Bussmann Hadumod (2002), p. 463.

BDD-A3348 © 2009 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:53:43 UTC)

[11] Mortureux Marie-Françoise (2002), „Néologismes journalistiques“, dans *Le Signe et la lettre*, textes réunis par Jacques Anis, André Eskénazi et Jean-François Jeandillou, L'Harmattan, p. 377.

RÉFÉRENCES

Barz, Irmhild (1998). «Neologie und Wortbildung. Zum Neuheitseffekt von Wortneubildungen», dans Wolfgang Teubert (dir.), *Neologie und Korpus*. Tübingen: Günter Narr.

Bussmann, Hadumod (2002). *Lexikon der Sprachwissenschaft*. Stuttgart: A. Kröner.

Conrad, Rudi (1985). *Lexikon sprachwissenschaftlicher Termini*. Leipzig: Bibliographisches Institut.

Gersbach, Bernhard / Graf, Rainer (1984). *Wortbildung in gesprochener Sprache: die Substantiv-, Verb- und Adjektiv-Zusammensetzungen und -Ableitungen » im « Häufigkeitswörterbuch gesprochener Sprache*. Tübingen: Niemeyer.

Glück, Helmut (1993). *Metzler-Lexikon Sprache*. Stuttgart/Weimar: J. B. Metzler.

Guilbert, Louis (1975). *La Créativité lexicale*. Paris : Larousse.

Heller, Klaus / Herberg, Dieter / Lange, Christina / Schnerrer, Rosemarie / Steffens, Doris (1988). *Theoretische und praktische Probleme der Neologismenlexikographie* : *Überlegungen und Materialien zu einem Wörterbuch der in der Allgemeinsprache der DDR gebräuchlichen Neologismen*. 1ere édition. Berlin: Akad. d. Wiss.

ABSTRACT

Our paper aims at giving a description in contrastivity of the phenomenon of neology by taking into account some definitions and theories and the study of dictionaries. These are important for delimitating our definition of the term neologism. Our interest goes especially towards the specificity of the neology in the general French and German dictionaries like Le Petit Robert and Duden, but we are also interested in the language specialized dictionaries.

BDD-A3348 © 2009 Editura Europlus

Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:53:43 UTC)